

Bénéficier d'une partie de la hausse potentielle des marchés européens et américains tout en protégeant partiellement son capital à l'échéance⁽¹⁾.

Carte de visite

- **Période de commercialisation**
Du 9 septembre au 9 décembre 2014
- **Code ISIN**
FR0012017598
- **Classe d'actifs**
Fonds à formule
- **Zone géographique**
Europe et États-Unis
- **Durée minimum de placement recommandée**
8 ans
- **Éligibilité**
 - > Compte-titres
 - > Plan d'Épargne en Actions
- **Souscription minimale initiale**
1 part (100 €)
- **Souscription minimale ultérieure**
Un millième de part
- **Frais d'entrée**
2,5 % maximum
- **Frais courant***
2,5 % TTC maximum l'an
* Le pourcentage des frais courants communiqué ici est un maximum. Le rapport annuel du FCP donnera le montant exact des frais encourus.
- **Frais de sortie**
 - > À l'échéance : néant
 - > Entre le 19/12/2014 12h01 et le 19/12/2022 :
1 % sur la dernière valeur liquidative des mois de février, mai, août et novembre (de février 2015 à novembre 2022)
 - > Aux autres dates : 3 %
- **Indicateur de risque**


Profil de risque et de rendement (SRR1)

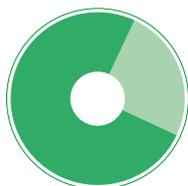
 - ▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
 - ▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRR1 correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Proposé par le Crédit Agricole pendant une durée limitée, le nouveau fonds protégé Acticcia 90 n°3 a pour objectif de tirer parti du potentiel de performance des plus importantes sociétés européennes et américaines, dans la limite de + 90 % sur 8 ans (soit un taux de rendement annuel de 8,35 % maximum)⁽¹⁾. Une solution qui vous permet de diversifier vos placements à long terme !

Une performance liée au potentiel de croissance des plus grandes entreprises européennes et américaines⁽²⁾, dans la limite d'un taux de rendement annuel maximum de 8,35 %⁽¹⁾

- **La performance d'Acticcia 90 n°3 dépend de l'évolution sur 8 ans d'un panier de 20 actions (dividendes non réinvestis) et, plus précisément :**



- **15 actions de l'indice Stoxx Europe 50**
(les plus importantes pondérations² de l'indice)
- **5 actions de l'indice S&P 500**
(les plus importantes pondérations² de l'indice)

- **À l'échéance, vous bénéficierez d'une performance finale correspondant à :** la moyenne des performances du panier, dividendes non réinvestis, sachant que la performance retenue pour chaque action est plafonnée à + 90 % sur 8 ans (soit un taux de rendement annuel de 8,35 % maximum⁽¹⁾) sans être limitée à la baisse.

Une protection à 90 % du capital, à l'échéance⁽¹⁾

- **Acticcia 90 n°3 vous propose une évolution potentielle de votre épargne sur les marchés actions européens et américains tout en limitant les risques pris.**
- **En cas de baisse des marchés, vous avez la certitude de récupérer, à l'échéance, au minimum 90 % du capital initial investi⁽¹⁾.** Votre risque de perte en capital ne pourra donc excéder 10 %⁽¹⁾, même en cas de forte baisse des marchés.

Une solution simple et accessible

- **Avec Acticcia 90 n°3, tout est clair dès le départ !**
Il suffit de conserver vos parts jusqu'à l'échéance, pour profiter de la protection du capital⁽¹⁾ et obtenir l'éventuelle performance finale positive.
- **En cas de sortie anticipée, la valeur de votre placement sera fonction des conditions de marché ce jour-là,** avec une éventuelle perte en capital non mesurable, la protection du capital ne s'appliquant que pour les porteurs conservant leur placement jusqu'à l'échéance, soit le 19 décembre 2022. Des frais de sortie seront par ailleurs appliqués : 1 % sur la dernière valeur liquidative des mois de février, mai, août et novembre ou 3 % aux autres dates.

Comment souscrire ?

Vous pouvez souscrire auprès de votre conseiller Crédit Agricole ou par Internet via le service de Bourse en Ligne Invest Store, en indiquant le code ISIN FR0012017598.

Retrouvez plus d'information
sur le site Internet
www.ca-sicavetfcp.fr

(1) Hors frais d'entrée et hors fiscalité liés au cadre d'investissement pour les porteurs ayant souscrit pendant la période de souscription (9 septembre au 19 décembre 2014) sur la Valeur Liquidative de Référence et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. La Valeur Liquidative de Référence est définie comme étant la plus élevée des VL établies entre le 9 septembre et le 19 décembre 2014 inclus. Les performances sont nettes de frais courants du FCP (notamment frais de gestion, de fonctionnement et commission de mouvement). Rendement annualisé obtenu sur la période du 19 décembre 2014 au 19 décembre 2022.

(2) Correspondant aux 15 plus importantes pondérations de l'indice Stoxx Europe 50 et aux 5 plus importantes pondérations de l'indice S&P 500 à la date du 7 août 2014 (liste disponible sur le site ca-sicavetfcp.fr). L'évolution de l'ensemble des actions est calculée dividendes non réinvestis. La performance de chacune des actions est plafonnée à + 90 % dans le calcul de la performance finale, soit un taux de rendement annuel de 8,35 % maximum.

Avantages et inconvénients d'Acticcia 90 n°3

Avantages

- > Vous pouvez bénéficier à l'échéance de la formule du potentiel de croissance des marchés d'actions de l'Europe et des États-Unis représentés par le Panier dans la limite d'une performance maximum de la formule plafonnée à + 90 % à 8 ans (soit un taux de rendement annualisé maximum de 8,35 %⁽¹⁾).
- > À l'échéance de la formule, vous bénéficiez de la protection de 90 % de la Valeur Liquidative de Référence.

Inconvénients

- > Le capital n'est pas garanti.
- > Pour bénéficier de la formule, vous devez conserver vos parts jusqu'à l'échéance de la formule.
- > Votre gain est plafonné à + 90 % à 8 ans (soit un taux de rendement annualisé maximum de 8,35 %⁽¹⁾), la performance de chacune des actions étant plafonnée à + 90 % dans le calcul de la performance du Panier. Vous ne profiterez donc pas intégralement d'une très forte hausse (au-delà de + 90 %) d'une ou plusieurs actions du Panier.
- > La performance de chaque action du Panier n'est pas limitée à la baisse. Ainsi, une forte baisse d'une action du Panier pourra diminuer la performance du Panier.
- > La performance du Panier dans le cadre de la formule étant calculée dividendes non réinvestis, vous ne bénéficierez pas des dividendes détachés par les actions du Panier.



Questions/Réponses

■ Que devient mon placement Acticcia 90 n°3 si les marchés baissent ?

- > A condition de conserver votre placement Acticcia 90 n°3 jusqu'à son terme, vous bénéficiez d'une protection à hauteur de 90 % du capital investi⁽¹⁾. Cela signifie que même en cas de forte baisse des marchés, vous avez la certitude de récupérer à l'échéance au minimum 90 % de votre investissement initial⁽¹⁾.

■ Comment est calculée la performance finale de mon placement Acticcia 90 n°3 ?

- > **Pour chacune des 20 actions**, on relève à l'échéance du 19 décembre 2022 sa performance par rapport à son niveau initial, soit :
$$\frac{\text{Valeur Finale} - \text{Valeur Initiale}}{\text{Valeur Initiale}}$$
- > La performance de chaque action est retenue à son niveau réel (positif ou négatif), dividendes non réinvestis, dans la limite de + 90 % sur 8 ans (soit un taux de rendement annuel de 8,35 %⁽¹⁾).
- > **La performance finale correspond à la moyenne des performances retenues** (plafonnées à la hausse mais non limitées à la baisse) pour les 20 actions :
 - Si cette moyenne finale est négative, la protection s'applique : la baisse ne vous est pas répercutée au-delà des - 10 % ;
 - Si cette moyenne finale est positive ou nulle, vous bénéficiez d'une plus-value correspondant à celle-ci, dans la limite de + 90 % (soit 8,35 %/an maximum)⁽¹⁾.

■ Dois-je surveiller régulièrement mon placement Acticcia 90 n°3 ?

- > La performance finale qui sera délivrée ne sera déterminée qu'à l'échéance du placement Acticcia 90 n°3, le 19 décembre 2022. Il est toutefois recommandé de faire régulièrement le point avec votre conseiller sur la situation de votre épargne.

⁽¹⁾ Hors frais d'entrée et hors fiscalité liés au cadre d'investissement pour les porteurs ayant souscrit pendant la période de souscription (9 septembre au 19 décembre 2014) sur la Valeur Liquidative de Référence et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. La Valeur Liquidative de Référence est définie comme étant la plus élevée des VL établies entre le 9 septembre 2014 et le 19 décembre 2014 inclus. Les performances sont nettes de frais courants du FCP (notamment frais de gestion, de fonctionnement et commission de mouvement). Rendement annualisé obtenu sur la période du 19 décembre 2014 au 19 décembre 2022.

Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel. Les caractéristiques principales du fonds à formule Acticcia 90 n°3 sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible dans les agences de Crédit Agricole proposant cette offre (dans la limite du nombre de parts disponibles) ou sur le site de l'AMF. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds a été agréé par l'AMF le 11/07/2014 et est géré par Amundi.